

PROGRAMME TRAVAUX 2022

ASSOCIATION SYNDICALE DE BAS GRESIVAUDAN

I FAUCARDAGE MECANIQUE

1°) Faucardage mécanique en toutes saisons

NOM du fossé ou ruisseau	Classification	largeur en m	Longueur en m	Surface en m2
Canal des Mortes	P	8,86	1 907	16 896
Grande Rigole	P	9,22	1 339	12 346
Fossé secondaire n° 18	S	4,00	650	2 600
Fossé secondaire n° 19	S	4,00	600	2 400
Le Gorgeat	P	5,92	415	2 457
Le Térébet	P	8,16	1 168	9 531
Le Tête Noire	P	7,14	1 511	10 789
Le Bruchet	P	7,65	114	872
Fossé n° 21	P	6,00	1 600	9 600
Jailletières	P	6,00	550	3 300
Le Salamot	P	8,45	2 705	22 857
Le Rival	P	6,15	1 025	6 304
La Furasse	P	8,20	1 480	12 136
La Fure	P	23,80	1 260	29 988
Plage de Galerne	P	6,60	92	607
Le Chantarot	P	8,90	51	454
La Mayenne	P	8,00	800	6 400
La plage de la Grande Rigole				8 865
TOTAL AS TOUTES SAISONS en m2				158 401 m²

2°) Faucardage mécanique hors cultures

NOM du fossé ou ruisseau	Classification	largeur en m	Longueur en m	Surface en m2
L'Olon	P	17,40	720	12 528
La Neize	P	5,70	406	2 314
Le Chantarot	P	6,55	719	4 709

La Galise	P	5,80	817,0	4 739
Le Canal des Mortes	P	6,90	2 103	14 511
La Furasse	P	5,40	1 322	7 139
Les Glières	P	8,50	422	3 587
La Fure	P	7,20	130	936
La Morge	P	6,55	720	4 716
La Grande Rigole	P	7,40	2 583	19 114
Fossé n° 30	S	5,55	88	488
Fossé n° 31	S	8,80	274	2 411
Fossé n° 32	S	5,50	363	1 997
Fossé n° 25	S	6,85	254	1 740
Fossé n° 3	S	4,00	600	2 400
Le Gorgeat	P	5,50	610	3 355
La Mayenne	P	5,90	1 349	7 959
Le Salamot	P	5,40	1 572	8 489
Le Rival	P	6,35	1 085	6 890
Jailletières	P	8,40	2 738	22 999
Les Epoursus	P	5,40	1 000	5 400
Le Térébet	P	7,10	1 260	8 946
Le Bruchet	P	3,65	196	715
Fossé des Mortes	P	10,90	1 719	18 737
Tête Noire	P	7,95	3 043	24 192
Fossé de la Grande Allée	S	4,00	150	600
Fossé le long de l'autoroute à l'Albenc	P	10,00	188	1 880
Fossé n° 15 à Poliénas	S	5,00	1 050	5 250
Ancien lit du Bruchet	P	5,68	533	3 027
Le Bruchet	P	7,14	700	4 998
La Larde	S	6,56	1 470	9 643
le Térébet (2° passage)	P	8,15	1 168	9 519
Fossé n° 12 à Poliénas	S	6,00	1 050	6 300
Fossé des Moilles	P	4,55	1 100	5 005
La Lèze (ouverture amont SNCF)	P	6,00	150	900
Fossé n° 29 à Poliénas	S	3,90	330	1 287
Ancien lit du Gorgeat	P	4,60	390	1 794
Fossé n° 3 (limite Tullins/Poliénas)	S	3,80	500	1 900
Fossé n° 8 (Poliénas)	S	4,00	500	2 000

TOTAL AS HORS CULTURE en m2

249 124 m²**SURFACE TOTALE RESEAU AS**407 525 m²158 401 m² + 249 124 m² = 407 525m²

La liste des cours d'eau à faucher entièrement ou partiellement
durant l'année 2022 sera décidée dans le courant de l'année

TOTAL FAUCARDAGE MECANIQUE	18 000 €
-----------------------------------	-----------------

II TRAVAUX MANUELS - ENTRETIEN DE LA VEGETATION**TRAVAUX A REALISER PAR DES ENTREPRISES DE REINSERTION OU
DES ENTREPRISES PRIVEES**

1) Débroussaillage manuel

* Visite de suivi et débroussaillage manuel et sélectif de différentes sections de cours d'eau classés, ouvrages et propriétés syndicales sur les communes de Vourey, Tullins, St Quentin sur Isère, Poliéna et l'Albenc par une entreprise de réinsertion

A savoir : - Parcelle syndicale en bordure de l'Isère

- Le ruisseau du Salamot à Tullins

- Les plages de dégravement du Rival, de la Grande Rigolle et de la Fure à Tullins et à Poliéna

- La plage et le ruisseau du Gorgeat à Poliéna

- Le ruisseau de l'Olon à Vourey

13 500 m² X 0,42 €/m² =

5 670 €

2) Débroussaillage manuel et ou mécanique selon les cas, extraction d'embâcle et arbres menaçant sur la section d'écoulement du canal des Iles (ancien Fure et Morge) et du canal de l'île Barbier à St Quentin sur Isère et Poliéna

Le linéaire à suivre est d'environ 2 150 mètres

* Canal de l'île Barbier : 500 mètres

* Ancien canal Fure et Morge : 1 650 mètres

5 500 €

3) Location en régie d'une équipe de deux bûcherons avec tracteur ou forestier équipé d'un treuil (+ chauffeur) ou encore (forestier, pelle (+ grappin)) pour interventions diverses sur l'ensemble du réseau de l'AS de Bas Grésivaudan.

Nettoyage du réseau, extraction des branches, chablis, arbres cassés, embâcles suite à la multitude des intempéries en 2019

2 jours X 750 €/j X 1,20 =

1 800 €

TOTAL TRAVAUX MANUELS	12 970 €
------------------------------	-----------------

III CURAGES

Commune de Poliéna

* Curage du fossé secondaire n° 32 dans le secteur des Glières à raison de 0,250 m³/m avec régalaage des matériaux extraits sur les servitudes rive droite et rive gauche des fossés

390 m X 1,90 €/m X 1,20 =

889 €

* Curage du fossé secondaire n° 25 dans le secteur du château, sur 260 mètres en amont de son exutoire dans la Grande Rigolle à raison de 0,250 m³/m avec régalaage des matériaux extraits sur les servitudes du cours d'eau

260 m X 1,90 €/m X 1,20 =

592 €

* Curage du ruisseau du Gorgat sur 930 mètres en aval de la plage de dégravement à raison de 0,500 m³/m avec régalaage des matériaux extraits sur la servitude rive gauche du cours d'eau

930 m X 1,90 €/m X 1,20 =

2 120 €

Commune de Tullins

* Curage du ruisseau du Rival entre la plage de dégravement et le pont Gros à raison de 0,500 m³/m avec régalaage des matériaux extraits sur la servitude rive droite ou gauche du ruisseau selon les profils
1 520 m X 1,90 €/m X 1,20 = **3 465 €**

* Curage ou recalibrage selon les profils d'un fossé de propriétaire affluent rive droite du ruisseau de Jailletière dans le secteur de Manguely à raison de 0,250 à 0,500 m³/m avec régalaage des matériaux extraits sur les servitudes du fossé
420 m X 2,00 €/m X 1,20 = **1 008 €**

Commune de Vourey

* Curage du canal de Chantarot sur toute sa longueur à raison de 0,500 m³/m avec régalaage des matériaux extraits sur les servitudes rive gauche et rive droite selon les profils
1050 m X 1,90 €/m X 1,20 = **2 394 €**

TOTAL CURAGES	10 468 €
----------------------	-----------------

IV TRAVAUX DIVERS

* Broyage mécanique des souches au droit de la servitude d'entretien rive droite du canal des Iles dans le secteur de l'île Marianne sur 220 mètres (800 m²) à l'amont immédiat de l'exutoire du canal de l'île Barbier (travaux si opportunité engin en 2022)
Un forfait **800 €**

* Extraction d'embâcle dans le lit du fossé des Glières à Poliéнас
Un forfait **250 €**

* Plantation d'une ripisylve (aulne/frêne) en certain profil de la berge rive droite du ruisseau du Térébet pour stabilisation des linéaires instables
Un forfait **1 500 €**

* Confortement des épis défflecteurs situés en berge rive droite de la Fure entre les exutoires de la Larde et de la Furasse
Un forfait **750 €**

* Curage partiel de la plage de dégravement du ruisseau du Gorgeat à Poliéнас, avec évacuation des matériaux à la charge de l'entreprise **3 500 €**

TOTAL TRAVAUX DIVERS	7 050 €
-----------------------------	----------------

V FONDS D'INTERVENTION D'URGENCE

Location en régie d'un engin type pelle mécanique
2 jours x 800 € TTC =

1 600 €

Location en régie de main d'œuvre équipée de tronçonneuse :
2 jours (2 hommes) x 640 € TTC =

1 280 €**TOTAL FONDS D'INTERVENTION D'URGENCE****2 880 €****TOTAL PROGRAMME DE TRAVAUX 2022****51 368 €**

Dressé par le surveillant de travaux,
Yvan GLENAT

Vu et vérifié par le Président,
Pierre SOULLIER